**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Organisation d’un atelier de clôture du projet « Promotion du développement des systèmes de pompage solaire pour l’irrigation »**

**Date : 20/09/2022**

**Lieu : Hôtel Sofitel Jardin des Roses, Rabat**

L’AMEE organise en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) un atelier de clôture du projet d’accompagnement du pompage solaire dans l’agriculture, et ce le mardi 20 septembre 2022 à Rabat.

L’objectif étant de présenter les résultats phares et les outils développés dans le cadre du projet pour un développement approprié du pompage solaire dans le domaine de l’irrigation agricole et de discuter des opportunités de capitalisation de ses acquis pour une généralisation future.

Après 4 ans de sa mise en œuvre par l’AMEE, en partenariat avec le PNUD, et avec le soutien financier du FEM, toutes les activités initialement programmées au niveau des différents axes et produits du projet ont été déployées. Les principaux résultats cibles ont été également atteints et même dépassés, dans un contexte particulièrement difficile marqué par la pandémie de COVID-19 qui a caractérisé́ les deux dernières années du Projet.

Ces quatre années ont été portées vers la sensibilisation aux enjeux stratégiques du marché́ du pompage solaire dans l’agriculture et le développement des outils nécessaires pour un accompagnement adéquat de ce marché, et ce à travers la promotion de la qualité́ des équipements et des installations, la formation et le renforcement des capacités des intervenants du secteur ainsi que des outils de suivi et d’évaluation de l’impact environnemental du pompage solaire, notamment sur les ressources hydriques.

Il est à rappeler que le projet PSIA – GEF/ Pompage solaire entre dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique et s’inscrit parmi les mesures d’efficacité́ énergétiques proposées pour le secteur de l’agriculture. Il s’est fixé comme objectif global la mise en place d’un cadre propice au développement du marché́ du pompage solaire, à travers les principaux axes suivants :

* La mise à niveau du secteur professionnel pour le développement d’un marché́ de haute qualité́, à travers des systèmes de normalisation des équipements, de formation et de labellisation des opérateurs installateurs ;
* Le renforcement des capacités institutionnelles pour la structuration du marché́, à travers des outils et des mécanismes d’accompagnement, de financement et d’incitations ;
* La mise en application d’un cadre de suivi d’impact du pompage solaire sur les émissions des Gaz à Effet de Serre et la gestion des ressources hydriques.